

LES FRÈRES ENNEMIS

Les dernières élections partielles ont eu pour effet de raviver des haines furieuses qui couvaient sous la cendre. Allemanistes et guesdistes ont repris la campagne. Les premiers reprochent aux seconds d'avoir par leurs intrigues provoqué la démission dans le camp des prolétaires. Le fait est que le désastre parait être au comble, si on juge par les révélations du Parti ouvrier.

« L'élection du 19e arrondissement a été curieuse, écrit M. Alleman; le groupe socialiste s'est divisé en ou peut plus: les guesdistes avaient une affiche où ils disaient: « Il faut combattre ces bourgeois qui en voient nos pères et nos fils périr au Tonkin et à Madagascar »; or, M. Jourde, qui soutenait avec Guesde et autres, leur candidat Serre, est un des députés ayant voté les fonds pour l'expédition de Madagascar, et il est le comité directeur de ce parti.

C'est toujours le calme qui domine dans les affaires de Roubaix-Tourcoing. Un fabricant, l'échantillonneur pour saison d'hiver 1897 se poursuit d'une façon régulière. La laine fine semble devoir être employée de préférence à la laine commune qui est en faveur depuis plusieurs années.

Mais les allemands ne reprochent pas seulement aux guesdistes d'avoir brouillé les cartes dans le 19e arrondissement, ils les accusent de choses beaucoup plus graves. Ici, nous laissons la parole au Parti ouvrier:

« Les camarades verriers de Carmaux ont fait feu des quatre pieds en faveur du citoyen Turot, c'était leur droit; mais leur devoir était de se souvenir que le Parti ouvrier a continuellement, plus que n'importe qui, créé un mouvement d'agitation en leur faveur et qu'il avait un candidat ouvrier, le citoyen Devrot.

« Ils doivent savoir que le comité d'action de la Verrière ouvrier de Paris a envoyé un conférencier pendant près d'un mois et demi dans le Nord. Plus de 40.000 francs de tickets ont été placés. La fallu que le citoyen Hamelin partît pour recouvrer les fonds. Il a péniblement rapporté quelques francs. Les guesdistes s'étaient absolument moqués du premier délégué.

« Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de fond dans ces accusations.

UN CAPITAINE DE FRÉGATE TUÉ EN DUEL EN TUNISIE

Tunis, 18 décembre. — Ce matin le capitaine de frégate Seroussi, attaché naval à la résidence de France, a été tué en duel par M. Mallié, employé du gouvernement tunisien.

« On ignore les motifs de la rencontre; le duel a eu lieu à 5 heures; les témoins étaient: pour M. Seroussi, le colonel Rebillat, attaché militaire à la résidence et un officier du régiment; pour M. Mallié, MM. Delmas et Gode, avocats.

Tunis, 18 décembre. — C'est à la deuxième reprise que le capitaine de frégate Ferbinat a été atteint par l'épée de M. Mallié; il a été traversé de part en part et est mort sur le coup.

Le commandant Ferbinat était attaché naval depuis plus de trois ans à Tunis, sous les ordres du résident général.

Après sa nomination au grade de capitaine de frégate

TARIF D'ABONNEMENTS

13 fr. 50... Six mois... 26 fr. Un an... 50 fr. Trois mois... 15 fr.

L'affaire Baihaut

Paris, 18 décembre. — Aujourd'hui l'audience a été consacrée aux plaidoiries. M. Baihaut, qui ont pris la parole pour MM. de Lesseps et Blondin, ont soutenu l'un et l'autre que la solidarité de condamnation n'était point de droit et que pour exister elle devait être dictée par la solidarité de l'acte.

« Si donc en la cause la cour d'assises n'a point rendu MM. de Lesseps et Blondin solidaires de M. Baihaut, c'est qu'elle n'a pas voulu et elle ne l'a pas voulu parce que les faits qui ont été constatés ne justifiaient pas une telle condamnation.

« An surplus, M. Maurice Bernard estime, comme le sont M. Baihaut, que la solidarité des condamnés, quant à l'indemnité de frais, n'est pas de droit. Après une réplique de M. Baihaut, le président a rendu son arrêt, qui a été lu.

Situation industrielle et commerciale DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 19 décembre. C'est toujours le calme qui domine dans les affaires de Roubaix-Tourcoing.

« Une fabrication, l'échantillonneur pour saison d'hiver 1897 se poursuit d'une façon régulière. La laine fine semble devoir être employée de préférence à la laine commune qui est en faveur depuis plusieurs années.

AFFAIRE D'ESPIONNAGE A AMIENS

Amiens, 18 décembre. — Hier soir, sur le qui de là, le mystérieux personnage arrêté par la sûreté générale, commissaire spécial de la gare du Nord, accompagné de deux inspecteurs, de M. Guignard, commissaire central d'Amiens, et de M. Lallemand, procureur et d'un personnage ayant l'air d'un officier.

« An premier abord, personne ne pouvait se douter que le mystérieux personnage était un état d'arrestation. M. Lallemand, le mystérieux personnage, était un état d'arrestation.

« Il faut admettre que cette arrestation a une grande importance car, par suite, le projet de la Sûreté générale contre un individu impliqué dans une affaire d'espionnage remonte au début.

« A la Sûreté générale Paris, 18 décembre. — A la direction de la sûreté générale, on se montre très soigneux de renseignements, ce qui donne la gravité de l'affaire.

« La police y a obtenu les renseignements suivants: Le mystérieux personnage est un ancien capitaine d'artillerie territoriale. C'est un vétéran de l'expédition de Madagascar.

« Les renseignements criminels de cet individu ayant heureusement été obtenus, l'état-major de l'armée peut révoquer le mal qui avait fait, et se rendre compte de son caractère.

« Depuis ce temps, le capitaine Guillot avait caché son identité en Belgique, où il continuait son travail, mais les renseignements obtenus ont permis de le retrouver.

« Installé à Amiens depuis le mois dernier, il est l'ancien officier de la réserve de la guerre pour obtenir les armoires de son ministère, mais il est déjà un véritable officier de l'armée, lors de sa fin.

BUREAUX DE RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poitraines, 42. Les Abonnements et Adresses sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 14. — A BRUXELLES, MM. HAVAS, LAFFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A PARIS, chez M. L'ÉCLAIR, 11, rue de Valenciennes.

LE PAPE ET LES ÉTATS-UNIS

Nous trouvons dans l'«Inter» un document qui dissipe tous les malentendus dont les derniers événements d'Amérique ont été l'occasion.

« Les uns disent que le pape a écrit au président de l'Union américaine, le 15 décembre 1896.

« Le cardinal Rampoldi adressé à S. Exc. Mgr Martinelli, évêque apostolique à Washington.

« Le cardinal Rampoldi a écrit au président de l'Union américaine, le 15 décembre 1896.

« Le cardinal Rampoldi a écrit au président de l'Union américaine, le 15 décembre 1896.

« Le cardinal Rampoldi a écrit au président de l'Union américaine, le 15 décembre 1896.

« Le cardinal Rampoldi a écrit au président de l'Union américaine, le 15 décembre 1896.

LE PETIT MARTYR DE LA RUE VANNEAU

Paris, 18 décembre. — M. Cuchelet, chef de la sûreté, vient d'arrêter le père du petit enfant abandonné rue Vanneau.

« Ce sinistre individu se nomme Albert-Claude Grégoire, peintre; il est âgé de 37 ans. Le petit enfant avait pour prénom Pierre. Une femme et ses deux fils ont été également arrêtés.

« Paris, 18 décembre. — Grégoire et la fille Deshayes, les bourgeois aujourd'hui en prison du petit martyr de la rue Vanneau, ont subi cette nuit la Sûreté un long interrogatoire, ainsi que leur femme et leurs deux fils.

« Interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, Grégoire a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le petit enfant dans son lit chaque fois, le corrigeait, tantôt à coups de poing, tantôt à coups de pied, tantôt à coups de crachats et de jets de saleté. Il avait même été corrigé de la sorte par ses deux fils.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

« Le père Grégoire, interrogé sur les circonstances dans lesquelles il avait abandonné son enfant, a répondu qu'il avait fait ainsi le récit de ses actes de cruauté.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à 9 heures 35. M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

« M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.

LE DÉPART DE M. LEBLANC

Paris, 18 décembre. — M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

« M. Leblanc, ministre de l'Instruction publique, va partir pour la Belgique.

BOURSE DE PARIS DU 19 DÉCEMBRE

Table of stock market data for Paris, Dec 19, 1896. Columns include various stock indices and prices.

COURSE DE LILLE DU 19 DÉCEMBRE

Table of stock market data for Lille, Dec 19, 1896. Columns include various stock indices and prices.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)
Réunion du Conseil des ministres
Paris, 18 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

LE FUTUR CABINET MAC KINLEY

Washington, 19 décembre. — Il est certain que le sénat américain approuvera la nomination de M. Mac Kinley à la présidence des États-Unis.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à 9 heures 35. M. Achille Adam, rapporteur, a lu son rapport sur le projet de loi relatif à la création de la Légion d'honneur.